

Dieppe

Les infos Dieppoises du 11 mars 2025

575 mots

Trois classes menacées de fermeture dans des écoles élémentaires

Jeudi 6 mars, le conseil municipal de Dieppe a voté une motion d'urgence afin de lutter contre la fermeture de trois classes dans les écoles Paul-Bert, Desceliers et Louis-de-Broglie. Toutes trois accueillent des enfants en situation de handicap.

C'est assez rare pour être souligné, mais jeudi 6 mars, lors du conseil municipal de Dieppe, c'est à l'unanimité des élus présents que la motion d'urgence nommée « **Oui à l'école inclusive, non à la règle du calcul** » a été votée.

Cette dernière a pour objectif d'empêcher la fermeture d'une classe dans trois écoles élémentaires de la cité aux quatre ports : Paul-Bert, Desceliers et Louis-de-Broglie, à la rentrée 2025.

Ces trois établissements ont la particularité d'accueillir des élèves en situation de handicap : deux écoles au sein de dispositif Ulis, les unités localisées pour l'inclusion scolaire, à raison de 14 élèves à Desceliers et 13 à Paul-Bert, et une, l'école Louis-de-Broglie, accueille 16 élèves ayant un dossier MDPH.

Des élèves en situation de handicap

Si la nouvelle carte scolaire ne prévoit pas la suppression des dispositifs d'accueil, les fermetures envisagées vont engendrer une hausse du nombre d'élèves par classe. « **Dans le cas de Paul-Bert, une école classée**

Rep +, la moyenne d'élèves par classes atteindrait alors 19,4 en CE2/CM1. Les doubles niveaux sont difficiles pour les enfants qui connaissent des problèmes de concentration. C'est une réalité que déplorent bien des pédagogues », est-il possible de lire dans la motion d'urgence.

Pour les élus, cette carte scolaire a un mauvais air de déjà-vu. « **Chaque année, nous devons nous battre pour les mêmes choses. C'est dommage de revenir à chaque fois sur les mêmes sujets** », regrette, agacée, Sandrine Baudoin-Pagnier, conseillère municipale déléguée en charge de la réduction des déchets. Une colère partagée par Jacky Guérain, conseiller municipal délégué en charge des installations sportives : « **Tous les ans, le bien-être des enfants est remis en cause.** »

Une baisse de la population ?

Si le positionnement de ces deux élus de la majorité municipale ne surprend pas, ils sont rejoints, une fois n'est pas coutume, par l'une des figures de l'opposition, André Gautier.

Président du groupe Aimer Dieppe, lui aussi dénonce cette triple fermeture: « **C'est comme le printemps, ça revient chaque année. Nous pouvons espérer un changement d'ici le mois de juin.** »

Mais si l'élue va bien voter la motion d'urgence, c'est non sans une petite critique à l'égard de la municipalité bien sûr: « **C'est une des conséquences de la baisse de la population dieppoise qui dure depuis de nombreuses années. Et la bonne nouvelle de la hausse du nombre d'habitants tombée il y a peu ne va pas faire effet tout de suite.** »

Une affirmation qui a déplu à Frédéric Weisz, élu écologiste, également enseignant: « **On ne ferme pas des classes à cause de la baisse de la population. On augmente juste les effectifs dans les classes, le but, c'est de bourrer les classes (sic).** »

La parole est venue en dernier à Pauline Legris, conseillère municipale déléguée en charge de l'inclusion et du handicap: « **Je trouve dommage que l'on évoque des fermetures de classes dans des écoles ayant des dispositifs Ulis, alors que l'on vient de célébrer les 20 ans de la loi handicap.** »

La décision de conservation ou non des trois classes menacées sera prise dans la seconde moitié du premier semestre 2025.

A. BdC.

